

O.V.N.I. DANS LE CIEL DU THORONET

La gendarmerie ouvre une enquête...

Il était à peine 2 heures, le dimanche 30 janvier dernier, lorsque, à bord de leur voiture, M. et Mme Rainaud ont aperçu l'étrange phénomène. Ils venaient de quitter le village du Thoronet où ils avaient participé à un concours de belote pour rejoindre leur habitation.

Celle-ci fait face à la montagne des « Hubacs » où là justement ils virent le mystérieux engin.

« Avec mon épouse, raconte M. Charly Rainaud, nous avons remarqué dans le ciel limpide un objet de forme ovale, véritable boule de feu. Aussitôt je pénétrais dans la maison et bondissais sur mon appareil photographique (un Polaroid) avec lequel je m'empressais de photographier le phénomène. Le premier cliché ne donnait rien. Par contre pour le second (j'ai eu, en effet, le temps d'en réaliser un deuxième), la chance était de mon côté, puisque l'O.V.N.I. s'y trouve tout entier ».

« Cette forme lumineuse en son centre, qui pouvait se situer à 3 km devant nous à vol d'oiseau, se déplaçait

latéralement (Marseille-Nice), et lentement. L'observation a duré près de deux minutes ».

LE C.N.R.S. SUR LA PISTE

À la suite de notre information parue en exclusivité (voir « Var-Matin République » du 5 février 1977), la gendarmerie qui a pris très au sérieux l'affaire des O.V.N.I. (depuis 1966, dossier de Valensole dans les Hautes-Provence) a ouvert une enquête en vue d'informer la région aérienne, sa direction, le parquet et les autorités préfectorales.

Cette tâche a été confiée au chef Tobiana, commandant la B.T. de Lorgues qui dès hier matin interrogeait M. Rainaud.

« Je me suis informé sur le bien fondé de la chose vue — nous confiait-il — et pense que l'honorabilité et le crédit qu'on a pu accorder au témoin ne font aucun doute. D'autant qu'il y a une preuve matérielle : le document photographique ».

Sachez que les météorites (que l'on confond aisément avec les O.V.N.I.) se déplacent en courbe (elles décrivent une parabole). Leur apparition est soudaine.

Le document sera transmis au Centre national de la recherche scientifique pour agrandissement. Précisons qu'il s'agit là d'un passage. Ce qui n'obligera pas la venue des scientifiques sur le terrain.

Par contre, il n'est pas impossible de penser que l'observatoire de Saint-Michel (Alpes de Hautes-Provence) ait constaté le phénomène.

Pour le moment, l'enquête est en cours. Il est reconnu que ces témoins sont dignes de confiance et tout à fait sains d'esprit.

Affaire à suivre....

Alain PRAT

NOTRE DOCUMENT :

Une photographie qui sera traitée avec délicatesse par les services compétents.

(Photo Charly Rainaud), Le Thoronet

